

Le 24 mars 2010      INS C

0 4 7.0

**Autorisation des dépenses 2010 ; crédit d'engagement annuel pour la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) et la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel (HE-Arc) ; participation financière du canton de Berne**

**1. Objet**

Participation financière du canton de Berne pour l'année 2010 à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), à la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) et à la Haute Ecole Arc (HE-Arc) des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel.

**2. Bases légales**

- Articles 2 et 3 de la loi du 8 septembre 2004 relative à l'adhésion du canton de Berne à la convention concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel, au concordat intercantonal créant une Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et à la convention intercantonale créant la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (RSB 439.32) ;
- Article 40 du concordat intercantonal du 9 janvier 1997 créant une Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) ;
- Article 43 de la convention intercantonale du 6 juillet 2001 créant la Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande (HES-S2) ;
- Article 50 de la convention du 14 octobre 2003 concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel ;
- Articles 47, 48, alinea 1, lettre c, 49, 50, alinea 2, de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LPF, RSB 620.0) ;
- Article 148 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OPF, RSB 621.1).

- 3. Nature de la dépense :** dépense périodique et liée (art. 47, 48, al. 1, lit. c LPF)
- 4. Qualification juridique de la dépense :** dépense déléguée (art. 3 de la loi relative à l'adhésion)
- 5. Montant du crédit :** 14 004 655 francs
- 6. Nature du crédit :** crédit d'engagement annuel (art. 50, al. 2 LPF)



**7. Groupe de produits/comptes :**

groupe de produits *Formation en haute école  
spécialisée* 08.09.9100  
9110200000 HES-SO / HES-S2 / HE-Arc  
compte 361001  
contribution publique, marge contributive de ni-  
veau VII

**8. Exercice comptable :**

2010  
ce montant est compris dans le budget 2010

A la Direction de l'instruction publique

Certifié exact

Le chancelier :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Reig', is written below the text 'Le chancelier :'. The signature is stylized and cursive.